Avis officiels

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **92 (1963)**

Heft 7

PDF erstellt am: **31.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Bulletin pédagogique

Revue mensuelle de la Société fribourgeoise d'éducation

Rédaction : Léon Barbey, 237, rue de Morat, Fribourg.

Administration : Paul Simonet, 8, rue Louis-Chollet, Fribourg. C. C. P. IIa 153 : Administration du B. P.

Abonnement (11 fr.) et Cotisation SFE (2 fr.) : 13 fr.

12 N^os^ par an, soit le 15 de chaque mois (sauf en août) et le 1er mai.

AVIS OFFICIELS

1. Les Equipes internationales de Renaissance chrétienne organisent leur 8e Semaine internationale de culture religieuse et professionnelle à Sion, à « Notre-Dame du Silence », sous le patronage de Mgr Adam. Sont prévues :

   I. Journées de retraite, du 14 au 18 juillet 1963.
   Conférences du R. P. Michel Philipon, O. P., de Toulouse.
   Pension : Fr. 65.—.

   II. Semaine internationale de théologie avec application à la vie personnelle, professionnelle et internationale.
   Conférences du R. P. Fr. Berrouard, d'Eveux.
   Pension : Fr. 150.—.

   Tous renseignements et inscriptions auprès de Mme M. Schefer, Cityhaus 32 A, Rapperswil SG. (Quelques formules d'inscriptions [en allemand et en français] sont déposées à la Direction de l'Instruction publique.)

2. A l'occasion de son Centenaire, et pendant la période commémora-

tive, soit du 15 août au 15 septembre 1963, la Croix-Rouge organise une EXPOSITION INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE au Palais des Expositions, à Genève.
Diverses sections montreront les étapes du développement de la Croix-Rouge, le genre d'activité auxquelles les Sociétés nationales peuvent être appelées à participer, la philatélie Croix-Rouge et le serpentorium de Bankok, avec 500 serpents, où des spécialistes procéderont à la prise du venin pour la préparation du vaccin.
La Croix-Rouge pense que cette exposition pourrait constituer un but intéressant de promenade scolaire ou de visite d'étude.

DIRECTION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

COMMUNIQUÉS

Session de pédagogie musicale Ward

Pour la première fois en Suisse, une Session *Ward* sera organisée à Bulle l'été prochain, du 29 juillet au 14 août. Elle comprendra le cours d'initiation à la Méthode pour la 1re année (Mlle O. Hertz, directrice de l'Institut Ward de Paris), et le cours de 2e année (Mlle Bady, professeur à l'Institut Ward).

Nous rappelons que la MÉTHODE WARD a pour but d'initier les enfants à la connaissance de la musique en général et du chant grégorien en particulier. Elle conduit tous les enfants à pouvoir lire, comprendre et exécuter des chœurs monodiques et polyphoniques, ainsi que le répertoire grégorien, selon la technique de Solesmes. La session Ward intéresse donc les professeurs de musique, et tout particulièrement les instituteurs et institutrices, religieux ou laïcs. Elle permet aux responsables de classe d'enseigner eux-mêmes le solfège et le chant, et de répondre ainsi aux obligations qui s'imposent à eux.

On peut obtenir tous renseignements auprès de notre collègue André Corboz, responsable du Centre Suisse Ward, rue de Gruyères, Bulle.

*

Les ÉDITIONS RENCONTRE, à Lausanne, nous font savoir qu'elles ont ouvert un « Bureau pédagogique » qui cherche à atteindre deux objectifs :